

Séance n°1 / S'INFORMER ET VOIR LES PROBLÈMES

1. Introduction générale (présentation orale) [45']

- Rappeler la méthodologie et là où nous en sommes
- Donner les éléments clés du constat
- Formuler les grandes problématiques
- Mettre en évidence l'interaction entre les différentes thématiques du cycle

OUVERTURE PROBLÉMATIQUE & POINTS SAILLANTS

ÉLÉMENTS CLÉS

Constat : un modèle en crise

- Un double déséquilibre : la finance prime sur l'économie, et l'économie sur le politique
- Des inégalités croissantes
- Une économie financière de plus en plus opaque

Questions

- Osons-nous remettre en cause une théorie économique lorsque nous en sommes les principaux « bénéficiaires » ?
- Quelles sont les alternatives crédibles au système actuel ?

Perspectives de solutions

- La décroissance et la remise en cause de nos styles de consommation
- La reprise en main de son épargne par le citoyen
- Une réévaluation du travail comme ce qui humanise l'homme

OUVERTURE PROBLÉMATIQUE

« Hélas ! Qu'y a-t-il de certain dans ce monde, hormis la mort et l'impôt ? » interrogeait Benjamin Franklin. S'il est sûr que nous mourrons, il l'est en effet tout autant – même si cela est certes moins tragique – que nous sommes plongés tout entier dans le bain économique : l'économie est partout, pourtant nous peinons à en comprendre les subtilités. Quelle est-elle ? Étymologiquement, l'économie correspond à « l'administration de la maison » (oikos = maison, nomos = gérer). Elle est « l'ensemble des activités d'une collectivité humaine relative à la production, la distribution, et la consommation des richesses » (Larousse). Loin d'être à elle-même sa propre fin, l'économie est donc un moyen au service de la collectivité, du bien commun et du développement humain. Comment ? En donnant accès à un bien-être matériel favorisant la paix sociale, ou encore en fournissant du travail, par lequel l'homme se réalise.

Aujourd'hui, qu'en est-il, dans la réalité, de notre économie ? Notre modèle capitaliste repose – en très bref – sur trois piliers : la propriété privée des moyens de production, le libre échange sur les marchés, et la libre concurrence.

Depuis quelques années, on assiste également à sa financiarisation – c'est-à-dire un recours aux marchés boursiers pour financer l'économie –, à une mondialisation et une interconnexion des économies.

Un modèle en crise

Aujourd'hui, ce modèle est indéniablement en crise et nombreuses sont les voix qui appellent à une meilleure régulation, voire à des changements radicaux. Parmi elles, on trouve celle du pape François dans *Laudato si'*, qui nous enjoint à « remettre en question les modèles de développement, de production et de consommation » (*Laudato si'*, 138).

Les grandes inégalités générées par ce modèle sont un premier symptôme de cette crise. Selon l'ONG Oxfam dans son rapport de janvier 2020, les richesses des 1 % les plus riches du monde représentent plus du double de celles de 90 % de la population mondiale réunies. Cette appropriation des biens par une minorité, alors que la survie et la dignité d'autres sont menacées, conduit même les évêques de Nouvelle-Zélande à se demander ce que le commandement « Tu ne tueras pas » signifie dans ces conditions... (*Laudato si'*, 95).

À force de complexités toujours nouvelles, notre économie est également devenue illisible. Son fonctionnement sophistiqué – inaccessible à un grand nombre d'entre nous, non-initiés aux sciences économiques – n'est pas mauvais en soi. Néanmoins, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'un modèle qui semble nous échapper, par exemple lorsqu'il est entraîné dans une surenchère de montages financiers toujours plus alambiqués, comme dans le cas de la crise des subprimes, déclencheur de la crise économique de 2008 (lire points saillants). De même, que dire de la division toujours plus poussée du travail, qui a certes permis des gains de productivité, mais qui conduit aujourd'hui à son atomisation, faisant perdre de vue au travailleur le sens et de la finalité de sa tâche (lire point saillant) ?

Ne faut-il pas également interroger le primat des impératifs économiques sur toute autre considération ? La gestion des déficits et les objectifs de croissance semblent être devenus des priorités absolues impossibles à remettre en question. L'économie apparaît comme une « seconde nature », dictant ses lois bien plus incontournables que les lois écologiques de la première nature. Cette suprématie s'incarne très concrètement dans des méga-entreprises, telles que les GAFAs, dont le pouvoir va jusqu'à concurrencer celui des États. Aujourd'hui, le total des capitalisations boursières de Google, Apple, Facebook et Amazon équivaut à 3 490 milliards de dollars, soit un montant supérieur au PIB français en 2018 (2 775 milliards de dollars) ... Certaines, comme Google et sa maison mère Alphabet, n'hésitent pas à endosser un rôle politique et idéologique, promouvant par exemple une vision transhumaniste de l'homme via des recherches spécifiques en biotechnologies.

Penser une autre économie

Éloignée de sa vocation première de servir le progrès et le développement humain, l'économie a été pervertie : « Le principe de la maximalisation du gain, qui tend à s'isoler de toute autre considération, est une distorsion conceptuelle de l'économie », lit-on dans *Laudato si'* (195). Dès lors, et face à l'enjeu environnemental, n'est-il pas temps de penser une autre économie ? Non pas en recourant au greenwashing ou au discours de la croissance durable « souvent moyen de distraction et de justification qui enferme les valeurs du discours écologique dans la logique des finances et de la technocratie » (*Laudato si'*, 194), mais en osant interroger les racines mêmes de notre modèle. Reste qu'« il est aujourd'hui plus facile d'imaginer la fin du monde que celle du capitalisme » ironise le philosophe Jean- Claude Michéa, citant le philosophe américain Fredric Jameson, dans *Notre ennemi, le capital*. Pourtant, loin d'être la seule voie possible, notre modèle capitaliste repose sur une théorie économique, faite d'hypothèses. L'une d'elle suppose, par exemple, que l'homme n'est pas un animal politique, fait pour vivre en société, mais qu'il agit d'abord avec égoïsme, dans son seul intérêt. Un postulat que questionnent Marx, et, plus récemment, le juriste Alain Supiot dans *La gouvernance des nombres*, en refusant de réduire l'essence de la société à un simple agrégat « de particules contractantes n'ayant entre elles de relations que fondées sur le calcul d'intérêt

». Au contraire, défend-il, il existe des liens qui libèrent (l'amour, l'amitié, l'entraide...), et notre épanouissement individuel dépend de l'existence d'une véritable vie commune. Autre postulat de notre économie actuelle : l'idée d'une croissance infinie

reposant sur une logique d'accumulation de richesses toujours nouvelles. Là encore, ce postulat est-il pertinent alors que nous constatons justement ces dernières années que les ressources dont nous disposons sont limitées ? «Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste», aurait ainsi écrit l'économiste américain du XX^e siècle Kenneth E. Boulding.

Dans ce domaine comme dans les autres sphères de l'écologie intégrale, il n'y a pas de fatalité. « L'heure est venue d'accepter une certaine décroissance dans quelques parties du monde » (*Laudato si'*, 193) n'hésite pas à affirmer le pape François, tandis que d'autres parlent de relocalisation, ou encore du modèle distributiste (lire point saillant).

Et moi ?

Et nous-mêmes, à notre échelle, sommes-nous capables de remettre en question notre mode de vie, de nous distancier de la société de consommation ? « La dégradation de l'environnement comme la dégradation humaine et éthique sont intimement liées. Beaucoup diront qu'ils n'ont pas conscience de réaliser des actions immorales, parce que la distraction constante nous ôte le courage de nous rendre compte de la réalité d'un monde limité et fini » (*Laudato si'*, 56) constate le pape. « L'illimitation de la vie économique est liée à la démoralisation de la vie sociale », corrobore Jean-Claude Michéa. Il y a là un enjeu intérieur profond. Interrogeons-nous : comme consommateur, travailleur, épargnant mais aussi citoyen, par quels gestes fondamentaux est-ce que je participe à l'économie, et plus fondamentalement à l'édification du monde ?

POINTS SAILLANTS

Mieux comprendre la crise

1. La financiarisation de l'économie | L'exemple de la crise des subprimes

La crise des subprimes de 2007 est l'un des exemples les plus marquants des dérives liées à la financiarisation de l'économie. Les subprimes sont des prêts immobiliers accordés à partir des années 2000 à des ménages américains aux revenus trop modestes pour souscrire un emprunt immobilier classique. Ces prêts prévoyaient des taux d'intérêt variables en fonction de la valeur du bien immobilier : plus la maison a de la valeur, plus le taux est bas, et inversement. Mais l'essoufflement du marché immobilier a fait subitement perdre à ces maisons leur valeur, entraînant alors, mécaniquement, une escalade des taux d'intérêt, et mettant les ménages endettés dans l'impossibilité de rembourser leur dette auprès des banques. Celles-ci ont ainsi enregistré de lourdes pertes : la crise immobilière est devenue une crise financière. Puis, par le biais du mécanisme de titrisation de créances, une crise économique. La titrisation est l'opération financière par laquelle une banque revend ses créances (c'est-à-dire des sommes d'argent qui lui sont dues) à d'autres investisseurs, souvent en les regroupant. En difficulté, les banques possédant les créances « toxiques » des ménages américains dans l'incapacité de rembourser leur prêt immobilier (les fameux « subprimes » évoqués plus haut) les ont revendues, en les mêlant à d'autres créances saines. Dans le monde entier, d'autres banques ont acheté ces lots de créances. De quoi disséminer les subprimes à l'échelle mondiale, suscitant un climat de défiance entre les banques, et occasionnant de lourdes pertes pour beaucoup d'entre elles. Les banques n'étaient alors plus en mesure de financer les prêts des entreprises, et de soutenir ainsi les économies mondiales, qui sont donc rentrées en crise en 2008.

Pour aller plus loin sur les excès de la finance :

- Gaël GIRAUD, *L'illusion financière*, Éditions de l'Atelier, 2012.

- Thomas PIKETTY, *Capital et Idéologie, Seuil, 2019.*
- Hervé GUEZ et Philippe ZAOUATI, *Pour une finance positive, Rue de l'échiquier, 2014. \$*
- *Film* : *The Big Short* (Adam McKay, 2015).

2. La crise du travail I l'exemple de l'ubérisation du travail

Perte de sens (bore out), cadences infernales (burn out), volonté d'autonomie plus forte... Le travail est en crise. Il mute et prend de nouvelles formes, par exemple sous l'influence de l'ubérisation de notre économie. Incarnée notamment par les conducteurs Uber ou les livreurs Deliveroo, celle-ci se caractérise par « la remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet » (Larousse). Cette tendance nouvelle offre des avantages non négligeables répondant à certaines aspirations (création d'emplois, sources de revenus diverses, flexibilité du travail...), mais génère également de nouvelles inégalités. D'une part, les auto-entrepreneurs ou indépendants travaillant pour ces plateformes bénéficient d'une protection sociale beaucoup plus faible qu'un salarié : absence de protection chômage, faible assurance maladie, absence de mutuelle, et donc accès au crédit et au logement plus difficile. D'autre part, apparaît une distorsion de concurrence entre des entreprises soumises à des cotisations sociales pour leurs salariés et ces plateformes (comme le montre le combat entre les taxis et les VTC). Par ailleurs, le travail ainsi ubérisé comporte de nouveaux risques psychosociaux, notamment l'isolement – en l'absence de contacts réguliers avec des collègues ou une hiérarchie – et une perte du sens du travail, parcellisé à l'extrême et rémunéré « à la tâche ». Loin d'être autonomes, les chauffeurs Uber sont également entièrement dépendants de la plateforme et de son algorithme qui leur envoient des clients. Ce nouveau visage du monde du travail est un défi pour les modèles sociaux, juridiques et fiscaux appelés à se réinventer. Mais si les plateformes jouent sur une zone juridique encore grise, leurs consommateurs participent aussi à ces inégalités.

Pour aller plus loin sur la crise du travail :

- Pierre-Yves GOMEZ, *Penser le travail avec Marx, Nouvelle Cité, 2016 ; Intelligence du travail, Desclée De Brouwer, 2016.*
- Matthew B. CRAWFORD, *Éloge du carburateur, La Découverte, 2016.*
- Arthur LOCHMANN, *La vie solide. La charpente comme éthique du faire, Payot et Rivages, 2021.* Matthieu
- DARDAILLON, *Activez vos talents, ils peuvent changer le monde !, Alisio, 2018.*
- *Alain SUPIOT, Le travail n'est pas une marchandise, Collège de France, 2019.*

Penser un autre modèle économique

3. Des alternatives au capitalisme I l'exemple du distributisme

Inspiré par l'encyclique fondatrice du catholicisme social *Rerum novarum* (Léon XIII, 1891), le distributisme est pensé par les intellectuels anglo-saxons Vincent McNabb, Hilaire Belloc ou encore G.K. Chesterton, au début du XX^e siècle, comme une troisième voie, au-delà de l'opposition classique capitalisme / socialisme. Son idée centrale est d'étendre la propriété des moyens de production à une part la plus importante possible de la population, au lieu de la réserver à quelques-uns (capitalisme) ou à l'État (socialisme). C'est ainsi que pour Chesterton, « trop de capitalisme ne signifie pas trop de capitalistes mais pas assez » (*The Uses of Diversity*, 1920). En possédant ses outils de production, l'homme gagne en liberté. Concrètement, cela signifie pour un paysan posséder la terre sur laquelle il travaille, ou pour un développeur de logiciel être propriétaire de son ordinateur et de son code informatique... Une application de la pensée distributiste pourrait être la généralisation du statut de profession libérale à la place du salariat, ou encore la constitution de sociétés coopératives (SCOP) co-détenues par les salariés

devenus actionnaires. Le volet social du distributisme considère la famille comme l'unité fondamentale de la société et promeut davantage la famille que l'individu comme propriétaire de base. Il défend aussi le principe de subsidiarité – selon lequel aucune unité ne devrait se charger d'une fonction pouvant être confiée à une unité plus petite – en soutenant les unités de production à taille humaine plutôt que les méga-entreprises. Parmi les distributistes revendiqués, on compte par exemple la militante américaine Dorothy Day et l'économiste Ernst Friedrich Schumacher, auteur de l'ouvrage *Small is beautiful* (1973).

Pour aller plus loin sur les alternatives au modèle capitaliste :

- *Hilaire BELLOC, The Servil State, 1912.*
- Jean-Claude MICHEA, *Notre ennemi, le capital, Climats, 2017 ; Le loup dans la bergerie, Flammarion, 2019.*

4. Des alternatives au productivisme I l'exemple de la décroissance

Remettant en question l'idée qu'il faudrait produire toujours plus de richesses, la pensée critique de la croissance apparaît dès les années 1970. Elle s'appuie notamment sur le constat de la crise environnementale, provoquée par une exploitation excessive des ressources, et dénonce l'illusion d'une croissance prétendument « verte ». Sur le plan économique également, ses chantres alertent sur les fausses promesses d'une croissance infinie dans un monde aux ressources finies. Portée par des intellectuels reconnus, comme l'économiste Serge Latouche, la théorie décroissante est pourtant souvent considérée comme utopiste, voire irresponsable. En effet, la croissance serait le vecteur principal de progrès social et de démocratisation des sociétés. Y renoncer risquerait de créer un chômage de masse et d'accroître la pauvreté. Le lien entre croissance et emploi est loin d'être automatique, rétorquent les décroissants, tel l'économiste Éloi Laurent dans *Sortir de la croissance, mode d'emploi* (2019): « Aux États-Unis, la décennie 2000 a vu le PIB croître de 20 % tandis que la création nette d'emploi reculait de 1 %. » Au contraire, la croissance profiterait à une minorité, générant des inégalités toujours plus grandes. Reste qu'un modèle décroissant réclamerait de profonds changements individuels : il faudrait par exemple accepter de travailler moins pour se partager le travail – moins abondant – et consentir à une diminution de son niveau de vie en adhérant à une « sobriété heureuse » (Pierre Rabhi) ou « austérité joyeuse » (Ivan Illich). À court terme, la décroissance est loin d'être au programme. Mais un tournant – plus modeste – pourrait être l'adoption de nouveaux indicateurs pour évaluer l'état de nos sociétés et conduire les politiques publiques. Aujourd'hui, le Produit intérieur brut (PIB – qui mesure l'ensemble des richesses produites sur une année dans un pays) est l'alpha et l'oméga en la matière. Il est pourtant muet sur les enjeux environnementaux, la situation sociale ou les inégalités. Le « PIB vert », le Bonheur national brut mis en place au Bhoutan, le « Happy Planet index », l'Indice de développement humain de l'ONU... pourraient être davantage mobilisés.

Pour aller plus loin sur la décroissance :

- Serge LATOUCHE, *Le pari de la décroissance, Fayard/Pluriel, 2010.*
- Jean-Baptiste DE FOUCAULD, *L'Abondance frugale. Pour une nouvelle solidarité, Odile Jacob, 2010.*
- Marshall SAHLINS, *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives, Folio, 2017.*
- Pierre RABHI, *Vers la sobriété heureuse, Actes Sud, 2013.*
- Dominique MEDA, *Au-delà du PIB. Pour une autre mesure de la richesse, Flammarion, 2008.*

Réformer notre modèle économique de l'intérieur

6. Intégrer les externalités environnementales I L'exemple du marché carbone

Pour intégrer les externalités négatives de l'activité économique sur l'environnement, plusieurs mécanismes fiscaux peuvent être mobilisés (subventions, taxes, crédits d'impôts...). Parmi eux, on trouve le marché carbone mis

en place en 2005 par le Protocole de Kyoto. Visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre, ce marché est un mécanisme qui permet d'échanger des « droits à polluer ». Concrètement, on donne un prix au « droit à émettre des gaz à effet de serre », et les principales industries émettrices de ces gaz reçoivent des quotas d'émission. Lorsqu'une entreprise émet moins de gaz que son plafond, elle peut vendre ses surplus. Si elle dépasse ce plafond, elle peut acheter des quotas supplémentaires sur le marché, ou réduire sa production. Le marché carbone européen est aujourd'hui le plus abouti. En 2019, 45 % des émissions de gaz à effet de serre – produits notamment par les centrales électriques, l'industrie manufacturière ou l'aviation – de l'Union européenne relèvent de ce mécanisme. Néanmoins, l'émission d'un nombre trop important de quotas à l'origine a établi ce dernier à un prix très bas, qui souffre également de trop nombreuses variations. Finalement, jusqu'ici, ce marché carbone européen n'a donc pas réussi à véritablement inciter les entreprises à réduire leurs émissions. Cependant, en 2018, tirant les leçons de cet échec, l'Europe entreprend une réforme du système en diminuant la quantité de quotas afin d'en augmenter le prix. De quoi rendre le système du marché carbone enfin efficace ?

Pour aller plus loin sur la fiscalité environnementale :

- Gaël GIRAUD et Cécile RENOARD (dir.), *Vingt propositions pour réformer le capitalisme*, Flammarion, 2009.

7. Moraliser la finance | L'exemple des Fonds ISR

4 000 milliards d'euros, soit deux fois le PIB de la France : voici la valeur du patrimoine financier des ménages français (2013) ! Ce montant colossal leur donne une puissance de frappe majeure pour financer l'économie, même si, dans les faits, peu ont une vision claire de l'utilisation de leur épargne, confiée à des intermédiaires financiers. Pourtant, orienter son épargne vers tel ou tel actif (actions ou obligations) a un réel impact sur la direction prise par l'économie. Ainsi, pour encourager le tournant écologique, il est possible de s'adresser à des plateformes « hors système » permettant à petite échelle de financer des projets « verts » (La Nef, Terre de liens, Wiseed...). À plus grande échelle, toutes les banques françaises proposent maintenant le label ISR (Investissement socialement responsable) qui s'applique à des fonds d'investissement prenant en compte, en plus des critères financiers classiques, le comportement de l'entreprise dans le domaine environnemental (émission de CO₂, pollution de l'eau, etc.), social (sécurité, formation, respect du dialogue social) et de gouvernance (transparence, mixité, etc.). Une autre application du label ISR consiste à exclure certains secteurs comme l'armement, le jeu, le tabac, ou des activités considérées comme dangereuses pour l'environnement (OGM, nucléaire, etc.). En pleine expansion, le label ISR a été attribué en 2019 à 117 fonds supplémentaires, portant à 263 le nombre de fonds labellisés pour 128 milliards d'euros d'encours (Novethic). Reste que certains critiquent le manque d'ambition ou l'hypocrisie des critères, permettant à des entreprises telle que Total – peu respectueuse de l'environnement mais pionnière en termes sociaux ou de gouvernance – d'être intégrées à ces fonds responsables.

Pour aller plus loin sur les nouvelles formes d'entreprises :

- Frédéric LALOUX, *Reinventing organizations. Vers des communautés de travail inspirées*, Diateino, 2015.
- Blanche SEGRESTIN et Armand HATCHUEL, *Refonder l'entreprise*, Le Seuil, 2012.
- Kevin LEVILLAIN, *Les entreprises à mission*, Vuibert, 2017.
- « Démocratiser l'entreprise », dossier de la revue *Esprit*.

2. Échange en petits groupes [45']

- Chacun partage deux points clés de sa lecture préalable ;
- Le groupe dégage (1) une idée forte et (2) un point à approfondir*.

3. Remontée (en grand groupe) [15']

- Pour chaque petit groupe : un porte-parole partage les conclusions de l'échange ;
- Reprise synthétique « à chaud » par un des membres de l'équipe d'animation.

4. Respiration culturelle [5']

- En fonction des talents du groupe, offrir un angle de vue original à partir d'œuvres artistiques, littéraires, artisanales...

5. Mot de l'aumônier [10']

- Développer un point qui favorise la mise en mouvement spirituelle du groupe et qui contribue à la construction d'une vision d'ensemble.

6. Prière [10']

- Prier pour le groupe en soulignant le travail spirituel qui se joue dans cette séance n°1 : attention au réel, disponibilité intérieure, écoute mutuelle.